



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2026

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : EP2 – Réalisation et contrôle d'un ouvrage

- 1 mètre à ruban
- 1 décamètre
- 1 crayon
- 1 marqueur de chantier
- 1 carnet et stylo
- 1 rouleau de ruban adhésif
- 1 bobine de ficelle nylon 1,5 mm de couleur
- Équipements de Protection Individuelle : vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants, baudrier, casque, protections auditives, lunettes, ...